

COMITE SYNDICAL

MARDI 22 SEPTEMBRE 2026

Liste des délibérations

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux septembre à 18 heures, en application de l'article L.5211-2 du code général de collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical du PETR du Haut Rouergue à la Mairie de Laissac-Sévérac-l'Eglise.

Date d'envoi de la convocation : 15/09/2026

Nombre de délégués syndicaux : 12

Nombre de délégués présents : 10

Président de la séance : Christophe BERNIÉ

Présents (11) :

Eric PICARD, Benoît RASCALOU, Magali BESSAOU, Patrica NOEL, Christophe BERNIÉ, Valérie SALLES, Jean-Noël COSTES, Yves BIOULAC, Jean-Marc ROZIERES et Béatrice GIRAL-VIALA.

Excusés ou absents (1) : Florence VALERY, Loïc SOLINHAC, Jean-François ALBESPY, Nicolas BESSIERE.

Secrétaire de séance : Valérie SALLES

LISTE DES DELIBERATIONS APPROUVEES

Délibération n°2026-04/001	Approbation procès-verbal de la séance du 9 juin 2026	Approuvée à l'unanimité
Délibération n°2026-04/002	Lieu pour la tenue du prochain conseil syndical	Approuvée à l'unanimité
Délibération n°2026-04/003	Désignation d'un référent déontologue	Approuvée à l'unanimité
Délibération n°2026-04/004	Autorisation d'utilisation d'un véhicule personnel par les agents pour le chargé de mission mobilité et LEADER	Approuvée à l'unanimité
Délibération n° 2026-04/005	Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission Petites Villes de Demain pour les communes d'Enraygues, Villecomtal et Laissac	Approuvée à l'unanimité